



FORMULAIRE INSCRIPTION VIDE DRESSING

Salle des fêtes de Roches sur Marne

Dimanche 09 mars 2025

.....**INTERDIT AUX PROFESSIONNELS**.....

Nom, prénom :

Adresse :

Code postal :

Ville :

Tel/Port :

Mail (en MAJUSCULE) :

Carte d'identité ou passeport n° :

Délivré(e) le : Par la préfecture de :

Je reconnais avoir pris connaissance du règlement intérieur ci-après et m'engage à m'y conformer.

Fait à, le.....

Signature :

A JOINDRE OBLIGATOIREMENT AFIN DE VALIDER L'INSCRIPTION :

- La photocopie d'une pièce d'identité recto/verso en cours de validité, à renvoyer par mail ou à déposer à la mairie de Roches sur Marne
- L'attestation sur l'honneur signée et règlement intérieur, à renvoyer par mail ou à déposer à la mairie de Roches sur Marne
- Le règlement par chèque à l'ordre de : l'association Roches Loisirs et posté à l'adresse suivante : Mairie de Roches sur Marne – 3 rue Auguste Peschaud – 52410 ROCHES SUR MARNE
- Un chèque de caution de 20 euros à l'ordre de : L'association Rocles Loisirs Marne et posté à l'adresse suivante : Mairie - 3 rue Auguste Peschaud – 52410 ROCHES SUR MARNE, qui vous sera restitué après état des lieux de votre emplacement.

TOUT DOSSIER INCOMPLET NE SERA PAS PRIS EN COMPTE

TARIFS :

3€ LE 1M20 linéaire

Nombre de table souhaité :

Nombre de portant apporté :

Montant total du règlement :x 1.20= €

Numéro de chèque :

Pour tous renseignements veuillez nous contacter par mail : mairie.rochessurmarne@wanadoo.fr

Ou par tel : 06.12.83.33.88

Une buvette et une petite restauration sera mise en place

REGLEMENT INTERIEUR

Article 1 : L'association Roches Loisirs organise un Vide-Dressing le dimanche 9 mars 2025 de 9h00 à 18h00.

Article 2 : L'exposant doit communiquer les renseignements demandés pour son inscription au registre de la manifestation.

Le formulaire d'inscription, la caution et le règlement sont :

- Formulaire d'inscription à renvoyer par mail,
- Règlement et caution à poster à l'adresse suivante : l'association Roches Loisirs et posté à l'adresse suivante : Mairie de Roches sur Marne – 3 rue Auguste Peschaud – 52410 ROCHES SUR MARNE

Article 3 : A partir de 8h00, l'exposant s'installe à l'emplacement qui lui est attribué. Il est interdit de coller, clouer, agraffer quoi que ce soit sur les murs ou façades le long de son emplacement.

Article 4 : Il est interdit de modifier la disposition des emplacements. L'organisateur seul est habilité à le faire si nécessaire.

Article 5 : les vêtements / chaussures et autres objets en vente demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. L'organisateur ne peut en aucun cas être tenu pour responsable des litiges notamment perte, vol ou autres détériorations. L'exposant s'engage à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits dangereux, armes, animaux vivants...). L'organisateur se dégage de toute responsabilité en cas de dommages causés aux exposants, clients et tiers.

Article 6 : Les places non-occupées après 9h00 ne sont plus réservées et pourront être immédiatement réattribuées. En cas d'impossibilité, l'exposant doit en aviser l'organisateur au moins 4 jours avant le début du vide-dressing, à défaut, les sommes versées restent acquises à l'organisation.

Article 7 : les objets invendus ne doivent en aucun cas être abandonnés en fin de journée. L'exposant s'engage à restituer sa place vide et propre.

Article 8 : La participation à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de son inscription.

Article 9 : Il s'agit d'un Vide-Dressing de village composé uniquement de PARTICULIER. Tout PROFESSIONNEL ne sera pas accepté.

L'association Roches Loisirs

Signature :